

Événement

L'U2P aux Worldskills, compétition mondiale des métiers
Page 2

Données

Les chiffres clés des entreprises artisanales, commerciales et libérales ont été publiés
Page 3

Formation

Apprentissage : un nouveau record chiffré
Page 3

U2P

Les Brèves, l'Agenda
Page 4

L'U2P accueille favorablement la nomination de Michel Barnier

L'U2P a accueilli favorablement la nomination de Michel Barnier au poste de Premier ministre. Il était urgent de mettre fin à la vacance du pouvoir qui prévalait depuis les dernières élections législatives car l'incertitude est toujours néfaste aux entreprises de France, singulièrement aux TPE et PME, dont les décisions d'investissement, de développement et d'embauche sont assez largement gelées.

Michel Barnier a fait preuve de responsabilité et de sens de l'intérêt général dans les nombreuses fonctions qu'il a exercées. En tant que négociateur du Brexit, il a fait face à des intérêts totalement contraires et a su trouver une issue acceptable par les différentes parties. Ces qualités devront l'aider en tant que Chef du gouvernement et compte tenu des majorités de projet qu'il va falloir trouver. L'U2P doit être reçue le 18 septembre par le Directeur de cabinet du nouveau Premier ministre pour évoquer les nombreux sujets qui concernent les petites entreprises. « La situation économique et le manque de visibilité pèsent sur l'anxiété des chefs d'entreprise. Ce n'est pas encore catastrophique, mais cela pourrait le devenir si le gouvernement ne répond pas à un certain nombre d'injonctions qui se posent aujourd'hui » a affirmé Michel Picon, Président de l'U2P, lors de la conférence de presse de rentrée de l'U2P menée avec les quatre Vice-Présidents, face à quarante journalistes. En outre la simplification de la vie des entreprises, la poursuite du soutien à l'apprentissage, ou encore la réforme de la représentativité patronale requièrent des



© Cocktail santé - Michel Barnier, Premier ministre

réponses rapides. Au delà, le nouveau gouvernement doit s'attaquer à deux sujets majeurs : l'ordre et la sécurité et la question du pouvoir d'achat et des rémunérations. « J'entends tous les jours des commerçants qui sont braqués, des vitrines qui sont taguées, des artisans qui se font voler leur camionnette avec tout leur matériel, des pharmaciens obligés d'employer des vigiles dans leur officine pour ne pas se faire piller », a confié Michel Picon. Au sujet du pouvoir d'achat, écartant une augmentation des rémunérations « brutale qui fera fermer des entreprises et sera préjudiciable à l'ensemble des salariés », l'U2P remet en cause le système français actuel où la protection sociale pèse trop sur le travail et par conséquent souhaite être associée à l'élaboration des projets de loi de finances

et de financement de la sécurité sociale. Il est nécessaire de mener une réflexion pour alléger le coût du travail et transférer les charges qui pèsent sur ce dernier vers d'autres sources de financement de la protection sociale. Plusieurs pistes sont envisageables : une TVA ciblée, un relèvement de la CSG ou encore une réévaluation de la taxation des retraites, des héritages ou des dividendes. Enfin, l'U2P compte sur le nouveau Premier ministre pour remettre la concertation et le dialogue social au cœur des décisions publiques, sachant que les organisations de salariés et patronales ont démontré leur capacité à trouver des accords et que cette expérience est plus que jamais utile en l'absence de majorité parlementaire à l'Assemblée nationale. ●

X @U2P_france

f U2P - Union des entreprises de proximité

▶ U2P_france

in U2P



Abonnez-vous aux actualités de l'U2P sur u2p-france.fr, rubrique « Recevez l'actualité de l'U2P »

L'U2P aux Worldskills, la compétition mondiale des métiers

L'U2P et ses quatre composantes ont valorisé l'artisanat, le commerce de proximité et les professions libérales auprès des jeunes lors des "JO des métiers" à Lyon du 10 au 15 septembre, tant il est vrai que l'apprentissage et l'excellence professionnelle sont dans l'ADN de ces secteurs.

L'espace U2P, stand de 25m², avait pour message fédérateur « La voie des champions : plus de 400 métiers pour vivre mieux ». Plus de 400 métiers à découvrir et souvent redécouvrir, tant ils évoluent, innovent et se modernisent. L'espace U2P se voulait innovant et ludique pour rendre les métiers attractifs auprès des jeunes visiteurs. En son centre se trouvait une « boîte à questions » où chacun pouvait répondre à des questions en lien avec les différents métiers représentés par l'U2P afin d'attirer et de divertir les jeunes talents. Près de 200 groupes de jeunes ont pu répondre à ces questions, ils ont été filmés et chacun pouvait repartager sa vidéo sur les réseaux sociaux via un QRcode fourni à la fin d'une série de

quatre questions. En parallèle de cette animation, 7 métiers étaient en permanence présentés via des casques à réalité virtuelle. L'occasion de vivre une expérience immersive à 360 degrés avec des professionnels. Parmi les métiers proposés à la découverte : boulangerie, pâtisserie, ébénisterie, garagiste, charcuterie, boucherie, construction, peinture... il y en avait pour tous les goûts. En outre, les professionnels étaient également présents sur le stand pour échanger avec les jeunes. Tout au long des 4 jours ouverts au public, différentes démonstrations se sont succédées sur le stand. Les prothésistes dentaires, fromagers, primeurs, biologistes, métiers du digital, boulangers, artisans du



bâtiment, opticiens ont présenté les différentes facettes de leur métier via différentes animations : projections sur écran, quiz, réalité virtuelle, démonstration de logiciels ou matériels métier, dégustations. De la documentation était proposée en complément en libre service : fiches de présentation métiers, présentation des organismes professionnels mais

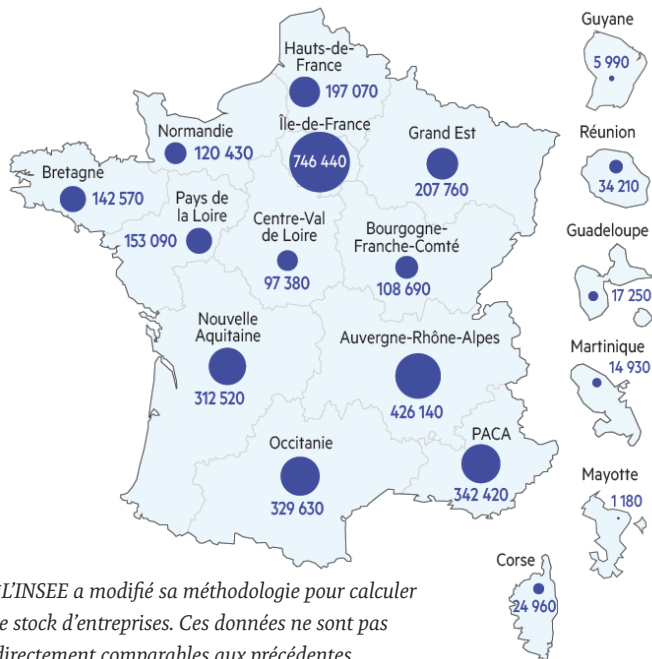
aussi des documents plus ludiques comme des bandes dessinées sur l'apprentissage ou la formation. L'espace U2P a permis de montrer que l'innovation est au cœur des métiers de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales. S'orienter vers ces métiers, c'est se préparer à un métier qui a du sens et de l'avenir. ●



Les chiffres clés des entreprises artisanales, commerciales et libérales ont été publiés

L'Institut Supérieur des Métiers - ISM - a actualisé les chiffres des entreprises de proximité. De précieuses données pour l'U2P et l'ensemble des professions qu'elle représente.

Répartition du nombre d'entreprises de proximité par région



*L'INSEE a modifié sa méthodologie pour calculer le stock d'entreprises. Ces données ne sont pas directement comparables aux précédentes.

L'étude met en évidence que deux entreprises sur trois du secteur marchand relèvent des secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'hôtellerie-restauration et des professions libérales. Ces entreprises emploient plus de 4,2 millions de salariés, soit 21% des salariés du secteur privé et 35% des apprentis formés en France. 3,3 millions* d'entreprises de proximité ont été recensées, avec un chiffre d'affaires de 623 milliards d'euros. Après une hausse constante ces dernières années, un repli du nombre de créations d'entreprises est constaté sur le territoire (-5% entre 2022 et 2023), à l'exception des activités de services. Depuis 2022, on observe également un recul du volume de l'activité des entreprises de proximité, la baisse atteint 1,5% en juin 2024

comparativement à l'année précédente. Les secteurs de la construction (-3%) et de l'alimentation sont les plus touchés (-1,9%). Quant aux emplois non-salariés, ceux-ci progressent fortement, en raison de la dynamique entrepreneuriale. Parmi les 2 853 000 indépendants, ceux qui ont fait le choix du régime de la micro-entreprise sont désormais majoritaires (51%), un taux qui atteint 67% dans l'artisanat de la fabrication et des services. Environ 14 000 emplois salariés ont disparu durant l'année dans les secteurs de la proximité. Le secteur le plus affecté par cette perte d'emploi est celui de la construction (-16 520 emplois). L'emploi salarié reste en revanche particulièrement dynamique dans le secteur de l'alimentation (+14 650 emplois). ●

Apprentissage : un nouveau record chiffré

Le bilan est positif pour l'apprentissage d'après le tout dernier baromètre ISM-MAAF qui s'intéresse à cette filière de formation pour l'année scolaire 2022-2023.

En 2022/23, les entreprises de proximité ont accueilli et formé un total de 327 365 apprentis (dont 62% dans l'artisanat), un chiffre en hausse de 9% par rapport à l'année scolaire précédente et de 56% depuis 2018. C'est un nouveau record qui est enregistré. La loi "Pour la liberté de choisir son avenir professionnel" de 2018 a effectivement permis d'ouvrir les portes des centres de formation d'apprentis à des profils plus variés sachant que l'investissement des employeurs dans la formation des apprentis est accompagné financièrement. La hausse des effectifs est relativement homogène au sein de l'artisanat de fabrication, avec une moyenne de

+8%. Dans l'artisanat du BTP (+5%), la progression est plus forte dans les travaux publics (+12%). En volume, c'est le secteur de la maçonnerie (+6%), soit 28 9590 apprentis en 2022-2023) qui entraîne les effectifs à la hausse. Dans l'artisanat des services (+9%), l'apprentissage s'est particulièrement développé en 2022/23 dans les transports (+38%) et notamment dans le transport par ambulance. Dans l'hôtellerie-restauration (+6%), les chiffres sont tirés à la hausse par les entreprises de l'hôtellerie dont le nombre d'apprentis évolue de 18%. S'agissant des professions libérales, les secteurs les plus investis en 2022/23 dans l'embauche d'apprentis sont les

architectes-géomètres (+30%), les comptables (+26%) et les entreprises de formation (+33%). Enfin, la situation est contrastée dans l'alimentation: les effectifs sont en baisse dans les secteurs de la boucherie-charcuterie-poissonnerie (-5%) ainsi qu'en boulangerie-pâtisserie-chocolaterie-glacierie (-1%), secteurs qui représentent 85 % des apprentis dans cette famille d'activité. En revanche, le nombre d'apprentis progresse dans le commerce (+8% : cavistes, épicerie...) et dans l'artisanat agro-alimentaire (+6%). La réforme a permis, dans tous les secteurs, l'élévation des niveaux de diplômes, la part des apprentis de plus de 25 ans

ayant doublé depuis 2018. On constate une hausse spectaculaire des apprentis dans l'enseignement supérieur : +126% en formation post-Bac depuis 2018. En l'espace de cinq ans, le nombre d'apprentis a quasiment triplé en France, passant de 321 000 en 2018 à 852 000 en 2023. L'objectif d'Emmanuel Macron de passer le cap du million d'apprentis d'ici 2027 apparaît ainsi atteignable. Une inquiétude cependant, des coupes budgétaires semblent devoir s'imposer. Parmi les pistes envisagées par l'U2P pour réduire la dépense : exclure les entreprises de plus de 250 salariés du dispositif d'aide aux contrats d'apprentissage. ●

Les Brèves

Les Rencontres de l'U2P : un rendez-vous à ne pas manquer le 26 septembre prochain. Les Rencontres de l'U2P rassemblent chaque année les représentants nationaux et territoriaux des chefs d'entreprise de l'artisanat, du commerce de proximité, et des professions libérales. Placer les petites entreprises au coeur des prochaines orientations économiques et sociales contribuerait à renforcer la cohésion sociale et la croissance. Entre la quête d'une croissance plus soutenue, la nécessité de retrouver les clés d'une baisse durable du chômage ou encore l'exigence de réduire la dette publique, les défis ne manquent pas et l'U2P est convaincue que les entreprises de proximité sont appelées à jouer un rôle important pour atteindre ces grands objectifs. Par ailleurs, l'U2P veut contribuer, en concertation avec les autres partenaires sociaux et avec l'Etat, à redonner toute son efficacité à notre démocratie sociale, notamment en revitalisant le dialogue social et le paritarisme. Autour de ces défis, l'U2P proposera sous le thème "Quand la TPE montre la voie", des débats importants: "Le dialogue social et la négociation au service des TPE", "Les partenaires sociaux, leviers du vivre ensemble" ou encore "Envie de donner envie: l'attractivité des TPE". Il est plus que jamais essentiel, alors que nous contestons la sous-représentation des TPE et PME en France, de démontrer notre force de mobilisation. Pour



consulter le programme et s'inscrire aux Rencontres de l'U2P : <https://rencontres-u2p.fr/>.

Cybersécurité : une mobilisation qui a toujours autant de sens. Le lancement officiel de la campagne de sensibilisation du Cybermoi/s sera effectif le 1er octobre, pilotée par Cybermalveillance.gouv.fr. En complément, alors que les TPE-PME constituent une cible particulièrement exposée et qu'elles sont souvent moins armées, Cybermalveillance.gouv.fr lancera une opération d'envergure sous l'angle des conséquences des attaques auprès de cette cible en collaboration avec l'U2P, Club EBIOS, la CPME, et le MEDEF. Elle s'articulera en 3 volets visant à responsabiliser les entreprises et à les convaincre de se sécuriser en amont : une étude sur la maturité cyber des TPE-PME ; une campagne de communication axée sur les impacts des cyberattaques ; un Memento spécialement dédié aux TPE-PME, qui s'appuie sur des récits inspirés de faits réels, sur des témoignages de dirigeants et délivre des conseils et des recommandations pour leur permettre de se protéger face aux cybermenaces.

COET-MOF. Alors que le Comité d'organisation des expositions du travail - Meilleurs ouvriers de France -COET-MOF- vient de fêter son centenaire, un visage bien connu a remplacé celui de Christian Forestier à sa présidence. L'ancien secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative sous Nicolas Sarkozy, Luc Chatel, a pris cet été la tête de ce comité chargé notamment de piloter l'examen « Un des Meilleurs Ouvriers de France » dont la 28^e édition démarre cet automne. Charge à lui désormais d'œuvrer au rayonnement national et international de l'excellence française. Michel Picon, Président de l'U2P, a déjà rencontré Luc Chatel, en présence du Vice-Président de l'U2P, Joël Mauvigney. ●

Sur les réseaux sociaux

L'U2P salue l'action de Bruno Le Maire à la tête de l'économie de la France pendant 7 ans et partage totalement sa priorité (déjà soulignée par @PiconMichel) visant à réduire le plus rapidement possible les écarts entre le salaire brut et le salaire net.

@U2P_france — X (ex-Twitter) — 12 septembre 2024

L'Agenda

5 septembre

Réunion du Conseil exécutif.

9 septembre

Entretien du Président et du Secrétaire général de l'U2P avec la Secrétaire générale adjointe du Président de la République et la Conseillère sociale, à l'Élysée.

10 au 15 septembre

Participation de l'U2P aux Worldskills Lyon 2024.

18 septembre

Entretien du Président et du Secrétaire général de l'U2P avec le Directeur de Cabinet du Premier ministre.

19 septembre

Réunion du Conseil exécutif.

26 septembre

Rencontres de l'U2P, grand rendez-vous des chefs d'entreprise de proximité et de leurs représentants, au CNIT, Paris La Défense.

3 octobre

Réunion du Conseil national.

10 octobre

Réunion du Conseil exécutif.

30 octobre

Réunion nationale des CPRIA, commissions paritaires régionales interprofessionnelles de l'artisanat, à l'Hôtel des Arts et Métiers, à Paris.

7 novembre

Réunion du Conseil exécutif.

Du 19 au 21 novembre

Participation de l'U2P au Salon des Maires et Collectivités locales.



La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 15 septembre 2024

Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | u2p@u2p-france.fr | u2p-france.fr

Directeur de la publication : Michel Picon | Responsable de la rédaction : Pierre Burban

Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

CAPEB

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

CGAD

Confédération Générale de l'Artisanat des Métiers en Détail

CNAMS

Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services

UNAPL

Union Nationale des Professions Libérales

CNATP

Chambre Nationale des Artisans des Travaux Publics et du Paysage